

Bordeaux, le 05/11/2008



À Madame le Proviseur
Monsieur le Proviseur

OBJET : concours européen « Langue et culture grecques anciennes », session 2009.

Rectorat

Madame le Proviseur, Monsieur le Proviseur,

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

La Grèce, cette année encore, propose aux pays membres de l'Union européenne un concours dont l'intitulé figure en objet. Il s'adresse aux **élèves de Terminales des lycées publics et privés suivant un enseignement de grec ancien et, pour la première fois, aux élèves de Première**, selon des **modalités définies par le protocole joint en annexe. Les épreuves auront lieu pour la France le mercredi 11 mars 2009 de 14h à 17h.**

Affaire suivie par :

S. Justome

Téléphone :

05 57 57 38 19

Fax

05 57 57 39 77

courriel :

Sylvie.justome@ac

-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-
Latour
BP 935
33060 Bordeaux
Cedex

Nous ne devons pas manquer l'occasion de poursuivre les fructueux échanges qui se sont déjà engagés avec la Grèce. Une initiative de cette nature ne peut que favoriser un enseignement très formateur, qui suscite auprès d'une partie non négligeable du public scolaire un vif intérêt. On sait l'engouement pour ce concours l'an passé avec, répartis dans 17 académies, la participation de 220 candidats. Toutes les académies devraient donc pouvoir cette année être représentées, et les candidats plus nombreux encore. Sur le plan national, 26 lauréats ont été récompensés en 2008, dont un de l'académie de Bordeaux. La France pour sa part, 2^e au classement européen, a été brillamment primée par la Grèce : on y verra un encouragement certain à concourir de nouveau.

La présence pour la France de partenaires reconnus dit assez tout l'intérêt de ce concours. Le CNDP, les éditions Les Belles-Lettres, l'association Arista, la Cnarela, l'association « Fortuna juvat » participent officiellement à l'opération. La cérémonie de remise des prix pour le palmarès national aura lieu en juin 2009 à Paris, à une date et un lieu qui seront précisés ultérieurement, sous la présidence du Doyen du groupe des Lettres de l'Inspection générale. L'an passé, 120 personnes sont venues de toute la France, lauréats, parents, professeurs, chefs d'établissement, IA-IPR, pour assister à la remise des prix, en présence des partenaires et de nombreuses personnalités : ambassadeur de Grèce, représentant de l'Élysée, Doyen des lettres, Igen responsable du concours, responsable opérationnel grec venu tout spécialement d'Athènes. C'est dire la reconnaissance de la discipline, quand l'enseignement du grec s'affiche à l'heure de l'Europe.

Dans notre académie, j'ai désigné un groupe d'experts autour de moi, comprenant quelques professeurs de lettres classiques. Ce groupe sera plus particulièrement chargé de l'organisation académique du concours. Les lycées compétiteurs seront centres d'examen, selon les mêmes modalités que les années passées, dans le cadre du protocole défini. Des regroupements pour la passation des épreuves sont tout à fait possibles. En concertation avec le groupe d'experts, les chefs d'établissement peuvent assurer dans les centres la prise en charge des épreuves, selon les règles et l'éthique propres à tout examen et concours : convocations éventuelles, distribution des sujets, copies avec anonymat, surveillance, acheminement des copies pour correction...

La correction et l'évaluation des copies sont effectuées par le groupe d'experts, qui sélectionne à *chaque fois* la meilleure copie par établissement, ou éventuellement les meilleures copies, qu'elles soient de Première ou de Terminale.

Parmi les pays membres de l'Union européenne, les meilleurs candidats, lauréats du concours, et leurs professeurs recevront pendant une semaine l'hospitalité de la Grèce. Un certificat de distinction sera décerné par la Grèce aux candidats les mieux classés après eux.

Outre les récompenses nationales, notre académie pour sa part envisage de primer la (ou les) meilleure(s) copie(s) qu'elle retiendra pour la présélection, selon des modalités qu'il nous appartiendra de définir.

La date limite des inscriptions est fixée le 12 janvier 2009. La fiche de candidature ci-jointe est à m'adresser par courriel, à l'adresse sylvie.justome@ac-bordeaux.fr. Les sujets me seront envoyés par courriel le mercredi 11 mars au matin. Je les transmettrai dans les centres et veillerai avec vous au bon déroulement de l'épreuve.

Je vous invite, **dès à présent**, à assurer à ce concours dans votre lycée, la diffusion la plus large, par tout moyen à votre convenance : affichage sur le site de l'établissement et surtout communication directe aux professeurs de lettres et aux lycéens. Je compte sur votre active participation.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

SYLVIE JUSTOME

PJ : 5 :

- extrait du protocole
- fiche de candidature
- texte de Xénophon au programme
- annales 2008 : sujets
- annales 2008 : traduction des notes et questions